



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2026

N° C24_09_2026_07 - Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés : bilan, diagnostic et perspectives (annexes)

Annexe(s) :

- PLPDMA Diagnostic

- PLPDMA Bilan

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
86	68	6	74	12

Pour : 72	Abstention : 2	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 18 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre septembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle de La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD-BOIROUX Guénaëlle, AUDÉ Laurent, BALLAND Cyril, BARRÉ Daniel, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BETTELI Géralde, BEURET Lucie, BIET Christelle, BLAUD Philippe, BON Fabienne, BONNIN Jean-Marie, BOUYER Nadia, BRENET François, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, DRAGON Thibault, CHAILLER Catherine, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, COUSIN Sylvie, COYAU David, DENOEL-MAZOYER Sylvie, ÉMERIT Christian, FERRE Pascal, FOUCHÉ Étienne, FOUCHÉ Patrice, FOURNIER Baptiste, MOREAU Olivier, GAYET Olivier, GIRAUD Mélodie, GRIFFAULT Sylvain, BENOIST Samuel, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, INGRAND Emmanuel, LARGEAU Vanessa, LEON-HENRI Aurélie, LEQUIEN Ryan, LEVASSEUR Dominique, LONGEAU Daniel, LUSSEAU Christian, MAGNAN Jean-Christophe, MANGUY Fabienne, MANN Grégory, MERCIER Sébastien, MARQUET Pierrick, MATHIAS Sandrine, MICHELET Fabrice, MORIN Christine, NEE Nicole, OUVRARD Émilie, PAGENEAU Liliane, PALLUAU Vincent, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POIRIER Gilles, QUINTARD-MELOUKI Jacqueline, RACINE Eric, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SPATICO Marlène, SUIRE Rudy, THELLIER Odile, VICHIT Luc, PAPILLAUD Corinne, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BAUDRY Patrice (pouvoir donné à DENOEL-MAZOYER Sylvie), BRUNET Sylvie (pouvoir donné à PICARD Marylène), HERISSE Mathieu (pouvoir donné à PICHON Gilles), MORIN Patrick (pouvoir donné à GAYET Olivier), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à GIRAUD Mélodie), VINATIER Christine (pouvoir donné à COYAU David)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BONNAUD Stéphane, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, CHESNEAU Etienne, DELEZAY Gaëtan, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, GALIGAZON David, HUCTEAU Patrice, MACAUD Isabelle, ROUXEL Patricia, VALERY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Ryan LEQUIEN

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés : bilan, diagnostic et perspectives (annexes)

Annexe(s) :

- PLPDMA Diagnostic

- PLPDMA Bilan

Vu l'article L.541-15-1 du Code de l'Environnement concernant l'obligation d'élaboration de programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) depuis le 1er janvier 2012 ;

Vu le décret n°2015-662 du 10 juin 2015, relatif aux Programmes Locaux de Prévention des Déchets, détaillant concrètement les dispositions initiales du Code de l'Environnement et rendant impératif la mise en œuvre des programmes locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés ;

Vu la fin du programme local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2021-2027 de la communauté de communes de Mellois en Poitou au 31/05 2027 ;

L'élaboration du nouveau PLPDMA 2027 - 2033 a débuté au 1er semestre 2026 avec la réalisation d'un bilan du PLPDMA 2021-2027 et d'un diagnostic de territoire et des activités de la direction de la prévention et gestion des déchets.

Il est porté à la connaissance du conseil communautaire le bilan et le diagnostic du PLPDMA 2021-2027.

A partir de ces documents, il est proposé les objectifs du programme 2027-2033, à savoir :

Les objectifs du PLPDMA conforme à la réglementation (année de référence : 2025)

FLUX	RATIOS 2025 EN KG/HAB	OBJECTIFS EN %	RATIOS PREV. 2033 EN KG/HAB	GAIN EN KG/HAB
OM	148 kg/hab	- 15 %	126 kg/hab	- 22 kg/hab
TOUT-VENANT	55 kg/hab	- 15 %	47 kg/hab	- 8 kg/hab
VEGETAUX	192 kg/hab	- 25 %	144 kg/hab	- 48 kg/hab
GRAVATS	270 kg/hab	- 15 %	230 kg/hab	- 40 kg/hab

Les ambitions de la communauté de communes (Année de référence : 2025)

Il est proposé d'identifier des objectifs plus élevés pour les Ordures Ménagères Assimilées (OMA = OM + emballages + papier + verre) afin de répondre aux ambitions suivantes :

- 25 % de fraction fermentescible présente dans les OM = - 8,5 % d'OM, soit - 12,5kg/hab.
- 0 déchets recyclables dans les OM = - 22,5 % d'OM, soit - 33kg/hab.
- 10% d'emballages en consommant autrement
- 30% de papier avec la dématérialisation

FLUX	RATIOS 2025 EN KG/HAB	OBJECTIFS EN %	RATIOS PREV. 2033 EN KG/HAB	GAIN EN KG/HAB
OM	148 kg/hab	- 31 %	102,5 kg/hab	- 45,5 kg/hab
EMBALLAGES	46,5 kg/hab	+ 46 %	68 kg/hab	+ 21,5kg/hab
PAPIER	14 kg/hab	- 30 %	10 kg/hab	- 4 kg/hab
VERRE	43 kg/hab	+ 8 %	46,5 kg/hab	+ 3,5 kg/hab

Les concertations pour la définition des actions commenceront en octobre 2026 avec la mise en place de 8 groupes de travail.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- PRENDRE ACTE de la présentation du bilan et du diagnostic du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2021-2027,
- VALIDER les objectifs du PLPDMA 2027-2033 et autoriser la poursuite de la démarche d'élaboration du programme et la mise en œuvre des concertations nécessaires à la définition du plan d'actions.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance



Ryan LEQUIEN
 4e VP en charge de la
 contractualisation territoriale
 et des partenariats
 7 oct. 2026

Le Président



Fabrice MICHELET
 Président
 1 oct. 2026